**GROUPES DE COMPETENCES EN LANGUES VIVANTES**

**Fonctionnement des groupes de compétences en 2nde**

· Le professeur conserve sa classe tout au long de l'année scolaire.

· Le travail sur les compétences s'effectue en 4 temps et dans l'ordre suivant: compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale.

· Une compétence dominante est travaillée à l'intérieur d'une thématique commune.

· A l’issue de chaque compétence travaillée en classe, une évaluation commune systématique aura lieu. Les résultats des évaluations seront portés systématiquement sur les bulletins des élèves, ce qui permet aux élèves et aux familles de prendre connaissance de leur niveau.

**Des niveaux communs de référence (de A1 à C2)**

Le Cadre européen, grâce aux descripteurs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, permet d'asseoir sur une base solide et objective la reconnaissance des qualifications en langue.



